



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

DÉCISION

**Portant nomination des membres de la Commission nationale
pour l'élection des représentants des étudiants des établissements publics
à caractère scientifique, culturel et professionnel au
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, présidente de la commission nationale ;

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 232-1, D. 232-3, D. 232-4, D. 232-10 et D. 232-13 ;

Vu l'arrêté du 18 février 2015 relatif à la commission nationale pour les élections des représentants des personnels et des étudiants au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu les propositions des organisations nationales représentatives des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

D E C I D E

Article 1er : Est désigné en qualité de représentant du président la commission nationale pour l'élection des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche :

M. Sébastien CHEVALIER, chef du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 2 : Sont désignés en qualité de délégués au sein de la commission nationale pour l'élection des représentants des étudiants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- Au titre de la liste Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)

Mme Morgane BARON, membre titulaire
Mme. Lola BLANDIN BOURGEON, membre suppléant

- Au titre de la liste Union étudiante :

M. Steve XHIHANI, membre titulaire
Mme Eloïse LEFEBVRE-MILON, membre suppléant

- Au titre de la liste Union nationale inter-universitaire (UNI) :

M. Luca BARBAGLI, membre titulaire
M. Mathis GACHON, membre suppléant

- Au titre de la liste Union nationale des étudiants de France (UNEF)

Mme Manon MORET, membre titulaire
Mme Hania HAMIDI, membre suppléant

Article 3 : Sont désignés en qualité d'assesseurs de la commission nationale pour l'élection des représentants des étudiants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche :

M. Farid CHEGUETTINE
Mme Nadia DAOUDI
M Olivier LADAIQUE
M. Didier TARAVELLA

Article 4 : Est désignée comme secrétaire de la commission nationale pour l'élection des représentants des étudiants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Mme Marcelle-Clémence MISSEBOUKPO, secrétaire générale du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait à Paris, le 17 janvier 2025

Le chef du service
Coordination des stratégies de l'enseignement supérieur
et de la recherche
DGESIP/DGRI A



Sébastien Chevallier